

MONOXYDE DE CARBONE

Attention aux intoxications !

Durant l'hiver... c'est CHEZ VOUS que vous risquez le plus d'être intoxiqué par du monoxyde de carbone (CO). La cause ? Un dysfonctionnement ou une utilisation inadaptée de vos appareils de chauffage ou de cuisson, quel que soit le combustible utilisé (bois, gaz, charbon, fioul, essence, ethanol...). Incolore, inodore, non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable par l'homme. Pourtant, ce gaz est toxique... et potentiellement mortel !
Quelques bons conseils et petits rappels des sapeurs-pompiers de Saône-et-Loire pour coconner sereinement cet hiver !

POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



ENTRETIENEZ

Faites vérifier et entretenir vos installations et conduits de fumées.



VENTILEZ

Aérez quotidiennement votre logement et n'obstruez pas les entrées et sorties d'air.



RESPECTEZ ET EQUIPEZ-VOUS

Respectez les consignes d'utilisation de vos appareils, équipez-vous d'un détecteur de monoxyde de carbone.



N'UTILISEZ JAMAIS...

... de groupe électrogène en intérieur, de chauffage d'appoint en continu, d'appareil de chauffage non prévu à cet effet.

SAVOIR DÉTECTER LES SIGNES !

Incolore, inodore et non irritant, le monoxyde de carbone est indétectable mais particulièrement toxique. Voici les premiers symptômes qui doivent vous alerter si un appareil à combustion est en cours d'utilisation...



MAUX DE TÊTE



NAUSÉES



VERTIGES



SOMNOLENCE

EN CAS DE SOUPÇON....



AÉREZ

Ouvrez les portes et les fenêtres de votre logement.



ÉTEIGNEZ

Éteignez les appareils de chauffage et de cuisson.



SORTEZ

Sortez sans délai de l'habitation.



APPELEZ

Appelez les secours aux 18, 112 ou 114 et ne retournez pas sur les lieux.

Tous **vigilants**, tous **concernés**, tous **responsables**.